

GRIPPE «PORCINE» A/H1N1

SI VOUS ALLEZ DANS UN PAYS TOUCHÉ PAR LA GRIPPE PORCINE

- **Conformez-vous aux recommandations émises par les autorités sanitaires locales**
- **Évitez les lieux de rassemblement** (salles de spectacles, réunions publiques, etc.),
- **Lavez-vous souvent les mains** à l'eau et au savon, ou avec une solution hydroalcoolique
- **Aérez régulièrement** les lieux dans lesquels vous vous trouvez
- **Évitez le contact avec les personnes malades**
- **Consultez un médecin en cas de fièvre ou de symptômes grippaux** (courbatures, douleurs musculaires notamment).
- **Pour toute aide** prenez contact avec l'ambassade ou le consulat

SI VOUS VENEZ D'UN PAYS TOUCHÉ PAR LA GRIPPE PORCINE

Si vous avez dans les 7 jours qui suivent votre retour :
fièvre supérieure à 38°, ou courbatures,
ou grande fatigue + toux ou difficultés à respirer

→ Prenez contact avec votre médecin traitant
ou appelez le **15**

Suivez attentivement l'évolution de la situation

- ministère des affaires étrangères www.diplomatie.gouv.fr
- ministère de la santé www.sante-sports.gouv.fr
- organisation mondiale de la santé www.who.int

Pour toute information

0825.302.302 (0,15 euro/min depuis un poste fixe)

01.45.50.34.60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

ou depuis l'étranger **+33 1.53.56.73.23**

